

#Entreprises

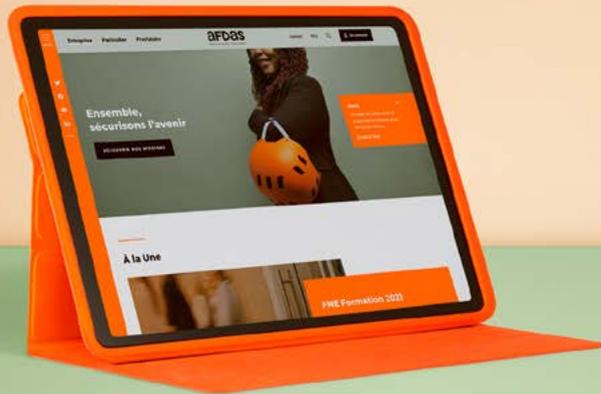
Cofinancé  
par



PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES

**afDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

# Appui-conseil à la transformation digitale



# Appui-conseil à la transformation digitale ?

Vous dirigez une TPE-PME et votre temps est essentiellement consacré à développer l'activité de votre entreprise. La transformation digitale représente un enjeu capital pour les organisations et un vrai défi quant à sa mise en œuvre.

**Un constat :** le temps et la méthodologie vous manquent.

**Un pari :** vous aider à initier ou consolider votre transformation digitale avec un accompagnement d'appui-conseil spécifique.

## Quels moyens ?

A travers un accompagnement à la transformation digitale, l'Afdas vous propose :

- >> **Une liste de cabinets pré-sélectionnés avec des consultants maîtrisant la réalité professionnelle des TPE-PME.**
- >> **Une démarche animée par ces consultants pour :**
  - o guider votre réflexion à partir d'un diagnostic de maturité digitale.
  - o identifier et mesurer :
    - › les enjeux, contraintes et opportunités de la transformation digitale pour votre entreprise.
    - › les impacts du digital sur votre modèle économique, votre organisation et le développement des compétences de vos collaborateurs.
  - o co-construire un plan d'actions en phase avec votre projet.
  - o bénéficier d'outils simples, construits avec vous et faciles à mettre en œuvre.

## Quels résultats ?

Vous serez accompagné pour co-construire et mettre en œuvre un plan d'actions multidimensionnel visant :

- >> **Une stratégie de transformation progressive et sécurisée.**
- >> **Une organisation adaptée.**
- >> **Un modèle économique revisité prenant en compte votre projet de digitalisation.**
- >> **Un accompagnement du changement.**
- >> **Une structuration des pratiques managériales.**
- >> **Une politique de développement des compétences adaptée à vos besoins (gestion des compétences, formation, recrutement).**

# Comment ça marche ?

L'appui-conseil se déroule sur 5 jours au total, répartis sur 12 mois maximum.

## Une démarche simple et sur-mesure en 4 étapes

### 1. LE PRÉ- DIAGNOSTIC DU CONSULTANT

- >> Découverte de votre entreprise, son marché, son environnement.
- >> Définition de la problématique à traiter.
- >> Identification des objectifs de l'accompagnement.

Durée : 0,5 jour

### 2. LA CO- CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

- >> Réalisation d'un diagnostic multidimensionnel de votre entreprise.
- >> Définition du plan de transformation stratégique puis opérationnel.

Durée : 1,5 jour

### 3. LA MISE EN ŒUVRE

- >> Déploiement du plan d'actions.
- >> Prise en main des outils avec le consultant.

Durée : 2 jours

### 4. LE SUIVI

- >> Maintien de la dynamique d'action.
- >> Bilan des premiers résultats.
- >> Ajustement du plan d'actions.

Durée : 1 jour

(entre trois et six mois après la phase 3)

A chacune de ces étapes, vous pouvez contacter votre conseiller emploi-formation !



## Pouvez-vous en bénéficier ?

L'appui-conseil à la transformation digitale a été conçu prioritairement pour les TPE-PME :

- >> De moins de 250 salariés,
- >> Adhérentes à l'Afdas,
- >> Appartenant à l'une des branches relevant du périmètre de l'Afdas.

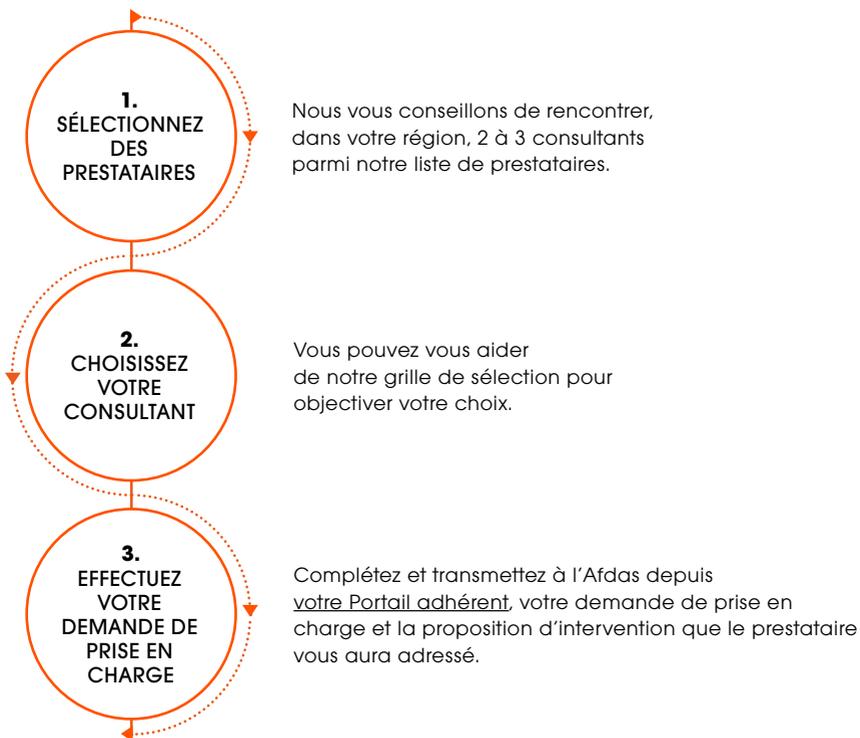
## Quel financement ?

**Notre ambition :** vous proposer un accompagnement sur-mesure avec un financement facilité.

L'appui-conseil à la transformation digitale est financé par l'Afdas dans le cadre de l'EDEC\* Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme, de l'EDEC pour les branches dont les activités sont liées au tourisme ou des partenariats régionaux.

- >> Les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient d'un financement total de la prestation.
- >> Si votre entreprise compte plus de 50 salariés, et que l'appui-conseil à la transformation digitale vous intéresse : alors contactez votre conseiller Afdas pour connaître les conditions de prise en charge.

# Vous vous lancez ? 3 étapes à suivre



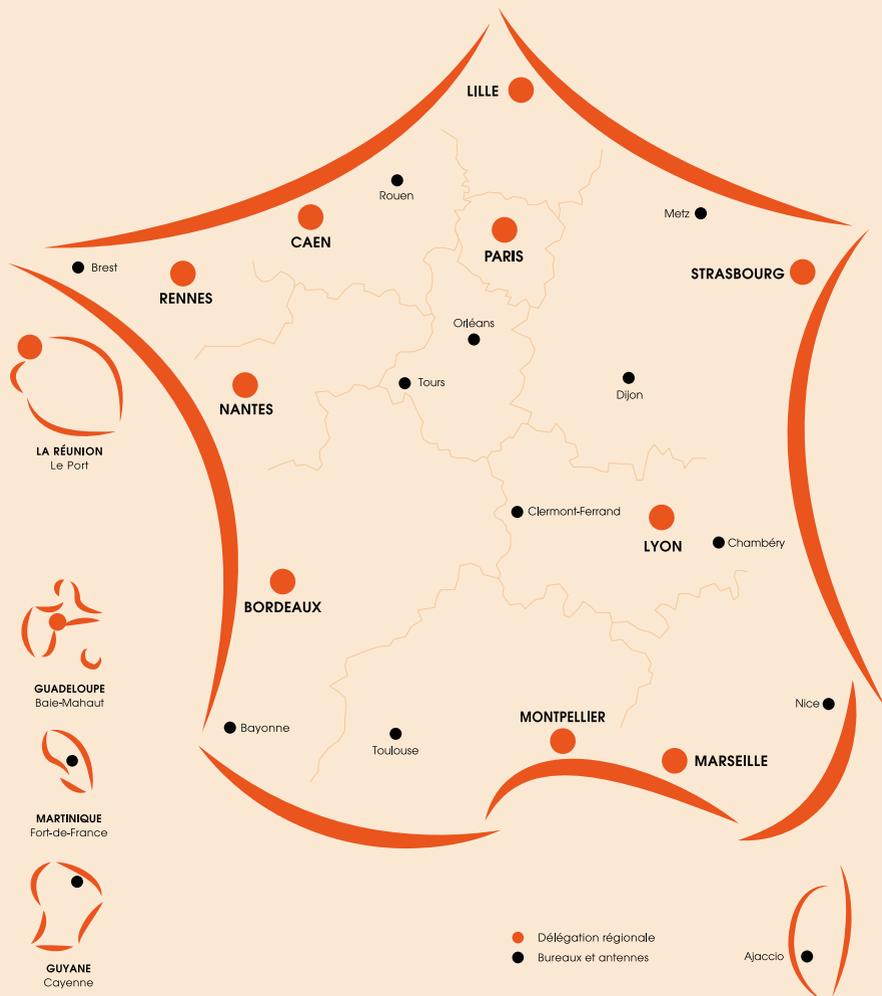
---

Dès réception de notre accord de financement, la première étape de pré-diagnostic pourra débuter !

## RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS SUR :

[www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-digital](http://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-digital)

# Qui contacter?



Vous souhaitez contacter l'Afdas ?

Nos équipes sont en votre disposition au 01 44 78 39 39\*  
du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu.

\*Bon à savoir : le message d'accueil vous guide vers le bon interlocuteur en fonction de votre besoin.